



## COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE)



### DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 MARS 2014

Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le 4 mars 2014, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Jean-Paul MOREL à Isabelle DURET – Pierre AUGUSTIN à Thierry VACHON – Yannis BURGAT à Michel CHARPENAY – Isabelle BALLEST à Grégory ESTREMS

Absents : Bénédicte KREBS – Véronique SORIANO - Stéphane JEANNET

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Claude BERENGUER a été désigné.

**DELIB 2014.03.10 17**

**OBJET : Répartition des crédits dans la subvention « activités des écoles »**

Monsieur Daniel TANNER, adjoint délégué à l'éducation et à la petite enfance, expose aux membres du Conseil Municipal que lors du vote du budget primitif 2014 précédemment, une subvention de 36 350 € a été allouée aux « activités des écoles ».

Il convient d'établir, en partie, une ventilation de ces crédits au sein des coopératives scolaires qui est basée, sur le nombre d'élèves et sur les projets de sorties ou de séjours scolaires organisés par les écoles.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur les répartitions suivantes :

#### Pour les écoles maternelles

*Activités sorties scolaires, activités culturelles et goûters de Noël*

Maternelle Marronniers	3581,00 €
Maternelle Bellevue	3188,00 €
Maternelle Moines	3274,50 €

#### Pour les écoles élémentaires

*Activités nouvelles, activités culturelles et goûters de Noël*

Élémentaire Marronniers	11307,00 €
Élémentaire Tilleuls	7386,00 €
Élémentaire Moines	7613,50 €

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

- **APPROUVE la répartition des crédits au sein de la subvention « activités des écoles » sur la proposition ci-dessus,**

**A l'unanimité.**

St-Quentin-Fallavier, le 11 mars 2014

Publication et transmission en sous-préfecture le 12 MARS 2014

Le Maire,  
  
Michel BACCONNIER